

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

QUARTIDI 4 Floréal.

( Ere vulgaire. )

Samedi 23 Avril 1796.

*Concert entre les généraux Colli et Beaulieu pour les opérations de la campagne. — Grands mouvemens des troupes françaises dont plusieurs divisions ont totalement passé la Moselle. — Démissions accordées par le ministre de la guerre à beaucoup d'officiers français. — Rassemblemens formés du côté d'Arlon, près Luxembourg, tendans à empêcher le départ des paysans requis pour le service des armées. — Détails sur la victoire remportée par l'armée d'Italie sur les Autrichiens. — Résolutions diverses.*

## A V I S.

*Le bureau d'abonnement des Nouvelles Politiques est toujours rue des Moulins, n<sup>o</sup>. 500.*

*Le prix actuel est de 500 liv., en assignats, pour 3 mois, seul terme pour lequel on peut souscrire en cette monnaie.*

*Le prix, en numéraire, est de 25 livres pour un an, 13 livres pour 6 mois, et 7 livres pour 3 mois.*

*Toute lettre non-affranchie ne sera pas reçue.*

## I T A L I E.

De Milan, le 31 mars.

Le quartier-général arriva le 28 à Alexandrie. Le même jour, le général piémontais de Colli eut une conférence avec le général Beaulieu, pour concerter ensemble les opérations de la campagne. Le général Colli repartit ensuite pour Ceva, afin d'y faire les dispositions convenues. Cependant le général Beaulieu, ayant appris que les Français faisoient des mouvemens vers la Bochetta, a fait sur-le-champ marcher de gros détachemens pour les prévenir.

La fonte des neiges, qui a commencé depuis quelques jours, semble devenir le signal de la reprise des hostilités.

Les derniers avis reçus de Toulon par la voie de Gênes, disent que les Français font dans ce port des dispositions si secrètes, qu'il n'est permis à aucun habitant d'en approcher.

Des avis particuliers de la riviore de Gênes nous apprennent que les Français sont parvenus à donner un peu plus d'activité à leurs transports, & qu'il leur est arrivé des mulets de Provence & même d'Espagne. Cette

mesure est d'autant plus nécessaire qu'auparavant ils fatiguoient les habitans des campagnes par des réquisitions de toute espece, en bestiaux & même en hommes, pour le transport de leurs vivres.

( Extrait des gazettes d'Italie ).

## P R U S S E.

De Dantzick, le 30 mars.

La cour de Berlin, à l'imitation de celle de Vienne, avoit déterminé que les grains venus de la Pologne ne pourroient être vendus qu'avec son autorisation particulière; de sorte que nos magasins, ainsi que ceux d'Elbing, de Königsberg & de Memel, regorgeoient de cette denrée achetée pour le compte de l'étranger & qu'on ne pouvoit vendre. Sur les représentations de nos négocians auprès du ministre prussien Schöotter, il est arrivé de Berlin une permission de disposer non-seulement des grains emmagasinés, mais même de ceux qu'on prouvera provenir des nouvelles acquisitions des Russes en Pologne. Cette mesure va redonner quelque activité à notre commerce, & on compte qu'environ 20,000 last de froment, rassemblés tant ici qu'à Elbing & à Königsberg, vont être expédiés à leur destination.

## H O L L A N D E.

De la Haye, le 9 avril.

Dans les dernières séances de la convention, on décréta l'expédition d'une lettre exhortatoire au peuple; il fut décrété aussi de délivrer des lettres de marque, & de donner connoissance de cette mesure au peuple.

L'administration provinciale de Hollande, voulant encourager le commerce des grains & favoriser les moyens de subsistance, a arrêté que la prime de 24 florins sur l'importation de chaque last de froment sera continuée jusqu'au mois de juillet, & que l'exportation de cette denrée, ainsi que celle du seigle, sera permise pendant trois

moyennant un droit de 15 florins par last; & enfin que la distillation de l'eau-de-vie de grain & la fabrique d'amidon ne seront plus gênées par des loix rigoureuses.

### BELGIQUE.

*De Bruxelles, le 30 germinal.*

Les divisions de troupes françaises commandées par les généraux Championnet, Bernadotte, Marceau & Moreau, ont totalement passé la Moselle depuis peu de jours & fait un mouvement sur le Hundspruck, où ces troupes sont actuellement postées. Cette partie de l'armée de Sambre & Meuse a reçu, depuis le commencement de ce mois, environ 15 mille hommes de renfort & 10 mille chevaux, tant pour la remonte de la cavalerie que pour l'artillerie & les charrois.

L'on ne cesse de travailler à la ligne défensive formée sur la rive gauche du Rhin, laquelle commence à Bacharach & va jusqu'au-delà de Coëntz; reprend ensuite à l'embouchure de la Moselle, & se continue jusqu'aux frontières de la république. La ville de Trèves & les villages environnans fournissent chaque jour 4,000 pionniers pour ces travaux.

Du côté du Bas-Rhin, les préparatifs ne sont pas moins imposans. Le général de division Lefebvre a fait avancer un gros corps de troupes vers la Wupper, en même-tems que plusieurs demi-brigades d'infanterie ont été postées sur la rive droite du Rhin, depuis Dusseldorf jusqu'à Mulheim.

L'on parle encore de la paix aux armées, & nous ajouterons même qu'elle y est ardemment désirée; mais on commence à craindre qu'elle ne soit pas encore très-prochaine.

Depuis quelques jours, un grand nombre d'officiers de notre garnison, profitant de la permission du ministre de la guerre, demandent & obtiennent leurs démissions. Il y a des bataillons d'infanterie où il s'en trouve jusqu'à dix ou douze qui en sortent. Cette circonstance seroit eroire à une paix prochaine, si d'ailleurs on ne savoit pas qu'elle est nécessitée par une mesure d'économie.

Un grand nombre de bâtimens anglais, de toute grandeur, parmi lesquels on a remarqué deux frégates, croissent continuellement sur nos côtes & à la vue de nos ports. Dernièrement, l'ennemi a jetté à terre quelques hommes dans l'isle de Cadsant; ils se sont emparés de quelques moutons, après quoi ils se sont embarqués.

Les Hollandais continuent à faire les plus grandes difficultés pour l'ouverture de l'Escaut, & l'on ne sait absolument comment cette affaire tournera, ni comment le gouvernement français regardera cette conduite du gouvernement hollandais.

### FRANCE.

#### ARMÉE D'ITALIE.

*Bulletin du 17 germinal.*

L'inquiétude du roi de Sardaigne est extrême; il a établi dans ses états une réquisition de jeunes gens, depuis l'âge de 15 ans; tous ceux qui ne rejoindront pas seront condamnés à être fusillés; & il y en a eu réellement six de fusillés à Turin.

Le général Colli a envoyé à Ormea un nommé Moulin, émigré, comme parlementaire; le général en chef l'a fait

arrêter & traduire devant une commission militaire. C'est violer le droit des gens que de revêtir des traitres d'un tel caractère; mais il n'en est point de sacré pour eux.

*De Paris, le 3 floréal.*

On a effectivement cessé hier de distribuer aux deux conseils la *Sentinelle* & le *Journal des Patriotes* de 1789. On a donné, à la place, aux représentans du peuple, l'*Ami des Loix*, que déjà la plupart d'entr'eux recevoient à domicile, mais que jusqu'à présent on ne leur avoit point donné à tous, au bureau de distribution.

Les auteurs de ce journal y ont inséré l'avis suivant:

« Nous déclarons que quoique nous fassions en core distribuer notre journal aux deux conseils, (ce qui intriguera beaucoup les associés) les abonnemens du directeur n'ont point été renouvelés; & nous n'avons demandé, ni mérité, ni reçu aucune indemnité ».

Nous avons peine à concevoir, non pas la distribution effectuée, mais la déclaration que nous venons de transcrire, avec ce que nous ont certifié quelques membres du conseil des cinq cents, à portée d'être bien instruits, qu'ils avoient vu, il y a quatre jours, une ordonnance de dix mille livres en numéraire, au profit des auteurs, rédacteurs ou imprimeurs de l'*Ami des Loix*.

(Extrait de l'Historien.)

La victoire par laquelle l'armée d'Italie vient de signaler l'ouverture de cette campagne, est aussi importante qu'elle est d'un heureux augure pour les opérations futures de cette armée. Elle a pris des postes très-importans, & elle occupe toutes les hauteurs de Cairo & de Carcano; sur lesquelles les Autrichiens avoient compté. La redoute de Monttenotte a été défendue contre 15,000 autrichiens par 1,500 français, qui, au milieu du feu de l'ennemi, jurèrent, par une acclamation unanime, de mourir pour la défendre. Ils donnèrent le tems aux divisions des généraux Laharpe & Massena de prendre l'ennemi en flanc & par ses derrières; elles en firent un grand carnage. Le général Beaulieu s'étoit donné trois jours de mouvement pour faire de fausses attaques dont il fut dupe. Le général Buonaparte ne prit pas le change; & fit des dispositions savantes, qu'un succès complet a couronnées. Ce général a développé les plus grands talens, & les troupes une bravoure au dessus de tout éloge.

Le général d'Argenteau, qui commandoit en second les troupes autrichiennes, avec Beaulieu, a été grièvement blessé. Un de leurs colonels & des officiers de marque ont été pris.

(Extrait du Rédacteur.)

On nous mande de Luxembourg, par une lettre datée du 28 germinal, que depuis quelques jours il se fait des rassemblemens considérables du côté d'Arlon, dont l'objet est d'empêcher le départ des paysans requis pour le service des armées. Les insurgés sont déjà au nombre de 1500; on a fait partir quatre bataillons pour aller les réduire. Il y a lieu de croire que ce mouvement sera bientôt dissipé.

#### DES FACTIONS.

Depuis sept ans on ne parle en France que de partis & de factions. Ceux qui affectent aujourd'hui de répéter

ces anciens noms, ont intérêt à faire croire que les choses qu'ils exprimoient existent encore, quoique dans la réalité il n'y ait plus rien qui y ressemble.

Il importe plus qu'on ne pense d'éclaircir les idées sur cette matière, afin de désintéresser des factions ceux qui ne les aiment pas pour elles mêmes; & peut-être aussi pour apprendre à beaucoup de gens très-animés les uns contre les autres, qu'on doit s'éviter les dangers & les frais du combat quand il n'y a plus ni vrai sujet de guerre pour les combattans, ni prix pour les vainqueurs.

Dans un état de choses révolutionnaire, c'est-à-dire, variable, incertain, indéterminé, il faut qu'il y ait des factions, parce qu'une magnifique proie est toujours l'objet de leurs vœux & le but de leurs efforts. Le gouvernement, c'est-à-dire, les places, la fortune publique, le pouvoir enfin & toutes ses dépendances sont là, devant les yeux du plus actif & du plus habile: cela vaut bien la peine d'être faction & d'être factieux. Aussi n'en avons-nous pas manqué depuis 89. Mais aujourd'hui que veut-on? Qu'espérez-vous? Quelle place est vide, pour s'y asseoir? Quel champ est libre pour s'y battre?

Quelque chose de stable a terminé enfin les mouvemens & les oscillations révolutionnaires; peut il y avoir aujourd'hui en France, hors des petites maisons, quelque individu, quelque réunion d'individus qui osât se flatter de renverser le directoire & les deux conseils pour se mettre à leur place? Il n'y a donc plus de faction proprement dite, parce que les factieux n'ont plus de but, plus d'objet, plus de centre; parce que, au contraire, ils voient auprès d'eux un centre unique & nécessaire qui attire tout; une puissance qui domine tout, qui règle tout selon son intérêt, mais qui ne peut pas séparer long-tems son intérêt de l'intérêt général. Le gouvernement vient de recevoir, de sa propre expérience, une leçon que celle de l'histoire auroit pu rendre inutile; il a vu comment il se précipitoit avec la chose publique vers une ruine commune, quand il s'égaroit sous l'influence d'une faction; quand il anéantissoit sa propre force, en empruntant une force étrangère, qui en paroissant d'abord l'aider, pouvoit bientôt l'embarasser.

Oui, le regne des factions est fini; il faut, non pas comme on l'a trop répété, les surveiller ni les combattre, mais les oublier, mais gouverner au milieu d'elles, mais les fatiguer à la fois de l'impuissance de leurs efforts & de l'action du gouvernement: on les verra s'étonner, se dégoûter bientôt d'une agitation sans motif & d'une erreur qui les trompoit par d'anciens mots & d'anciens souvenirs, en les empêchant de voir qu'elles ne sont plus ce qu'elles ont été, ou plutôt qu'elles ne sont plus rien. On sera encore sans doute; mais on sera toujours d'un parti, d'une opinion, on ne sera plus d'une faction; ce n'est plus même une faction que celle de ces alchimistes révolutionnaires, de ces professeurs d'une science obscure, de ces charlatans tétrébreux qui ne se montrent nulle part, pour faire croire qu'ils sont par-tout, qui n'écrivent & ne disent rien, pour faire croire qu'ils disent tout ce qui se dit ou s'écrit. Ils peuvent former une nouvelle secte d'illuminés, non une secte politique; ils peuvent avoir des prédicans, ils n'auront plus de chefs; il faut avertir ceux qu'ils trompent s'ils se vantent d'être des factieux. Il n'y a plus de conquête révolutionnaire à espérer; il n'y a plus de 10 août, plus de 31 mai, plus de 9 thermidor à tenter. Les hommes qui ont tout à perdre dans l'ordre & le calme, ont une manière consa-

tante de préparer le trouble, c'est de l'annoncer. Mais que personne ne s'y trompe, ni les honnêtes gens pour le craindre, ni les méchans pour l'espérer, ni les jongleurs pour le faire croire, ni les esprits faibles pour se laisser entraîner dans le piège. L.

TABLEAU de la situation actuelle des Etats-Unis d'Amérique, d'après Jedidiah-Morse et les meilleurs auteurs américains; par C. PICTET de Genève. Chez Dupont, imprimeur-Libraire, rue de la Loi, n°. 1232. 2 vol. in-8°. avec des cartes.

En annonçant cet excellent ouvrage au moment où il a été publié, nous avons promis d'en donner une notice; nous remplissons notre engagement.

Ce tableau est une espèce de compilation, puisque les détails en sont tirés de différens ouvrages américains & anglais; mais c'est une compilation intéressante & utile qui ne pouvoit être faite que par un homme d'esprit, très-instruit, qui sût se rendre propre le fonds sur lequel il travaille, & ajouter de nouvelles lumières aux idées qu'il emprunte.

L'auteur jette un coup-d'œil rapide sur les causes & les principaux faits de la guerre de l'indépendance, & sur les événemens qui l'ont suivie. Il trace à grands traits les avantages géographiques, les productions de la nature, le caractère national des différens peuples. Il présente avec plus de détail les progrès de leur commerce & de leur industrie, l'état de leur force publique & de leurs finances; il fait l'histoire des tribus indigènes & des esclaves; enfin il passe en revue les nombreuses sectes religieuses, qui toutes également protégées par le gouvernement & les loix, se montrent toutes également soumises aux loix & attachées au gouvernement.

Il donne ensuite la description géographique de chacun des états qui composent l'Union américaine, & détaille avec soin leurs bornes, leur population, les productions du sol & de l'industrie, les mœurs & le gouvernement; il termine par un précis historique de l'établissement & des progrès de la colonie.

Ces accroissemens inouis de richesse & de prospérité qui étonnent l'observateur attentif, ne furent pas l'effet immédiat de la conquête de la liberté. Le gouvernement faible & mal organisé, qui s'étoit formé dans les agitations de la guerre & qui subsista les premières années de paix, avoit relâché tous les ressorts du caractère national, & tout languissoit lorsque la constitution de 1787 vint tout ranimer, en serrant plus fortement le faisceau des intérêts communs qui unissent les différentes parties de cette vaste république. En considérant ce beau spectacle, l'imagination est portée à anticiper sur les prospérités futures de ce nouvel empire & à commenter l'épigraphe de l'ouvrage:

His ego nec metas rerum, nec tempora pono.

Dans un discours préliminaire très-bien écrit & plein de vues philosophiques, M. Pictet rassemble différentes observations sur les causes de la prospérité des américains qui méritent d'être présentées aux peuples qui, comme eux, veulent apprendre à jouir de la liberté après l'avoir conquise.

En recherchant les causes des heureux effets qui ont suivi la révolution d'Amérique, il en trouve une puis-

sante dans la confiance que le peuple a constamment témoignée aux chefs qui l'ont conduit à la liberté. Les mêmes hommes en effet qui ont commencé la révolution, qui l'ont dirigée pendant la guerre, sont encore aujourd'hui chargés du soin de régir la république qu'ils ont fondée. Washington est toujours le président de l'Union, & depuis quatre ans presque toutes les places considérables sont restées dans les mêmes mains. M. Pietet observe avec raison que le cercle des rivalités & le champ de l'intrigue ont moins d'étendue chez un peuple agricole & simple ; mais il faut principalement attribuer ce crédit constant des chefs au sens droit & à l'esprit naturellement mesuré d'un peuple, qui raisonne sa confiance & qui est peu susceptible de ces enthousiasmes passagers qui en ont égare d'autres.

Nous reviendrons encore sur un ouvrage qui offre à la fois des leçons utiles & des exemples encourageans.

### CORPS LÉGISLATIF.

#### CONSEIL DES CINQ-CENTS.

*Suite de la séance du 2 germinal.*

Le conseil des anciens ayant rejeté une résolution sur la surveillance de la trésorerie nationale, & la forme du paiement des traitemens & dépenses de la trésorerie, Camus en présente une autre qui est adoptée ; la voici :

Le conseil des cinq-cents, considérant qu'il est essentiel qu'aucune incertitude ne puisse entraver ni retarder les opérations d'un établissement qui importe, autant que la trésorerie nationale, au maintien de la constitution & à la conservation de la république ; qu'il est également nécessaire, d'une part, d'assurer aux personnes attachées à cet établissement l'acquit prompt & exact du prix de leur travail ; & d'une autre part, d'être en état de constater, à tel moment que ce puisse être, la fidélité avec laquelle ils satisfont à leur devoir,

Déclare qu'il y a urgence.

Le conseil des cinq cents, après avoir déclaré l'urgence, prend la résolution suivante :

Art. 1<sup>er</sup>. L'article 3 du titre II des décrets des 30 juin, 11 juillet & 16 août 1791, vieux style, concernant la trésorerie nationale, lequel porte que les commissaires de la trésorerie seront sous la surveillance habituelle des législatures, sera exécuté selon sa forme & teneur.

II. En conséquence, & pour exercer la surveillance énoncée audit article, le conseil des cinq cents & le conseil des anciens nommeront, au scrutin, telles commissions qu'ils aviseront pour la visite des bureaux de la trésorerie, s'assurer que les loix sont exactement observées, & vérifier la situation effective des caisses. Tous caissiers & chefs des bureaux seront tenus de leur remettre les états qu'ils exigent, & de leur représenter, sans déplacement, les originaux des livres, journaux des livres, journaux & pièces relatives à la recette et à la dépense.

III. Lesdits commissaires rendront compte au corps législatif, aussi fréquemment qu'il leur paraîtra convenable ou que le corps législatif l'exigera, de leurs opérations & de l'état de la trésorerie.

IV. Il est expressément interdit aux commissaires de donner aucun ordre ni défense aux payeurs du trésor national ni aux commissaires de la trésorerie, ou de prendre sur eux l'interprétation d'aucunes loix relatives à la trésorerie : leur mission devant se borner à rendre compte au corps législatif du résultat des vérifications qu'ils auront faites. Après le compte rendu par les commissaires de leurs opérations, la commission sera dissoute ; & il en sera nommé une nouvelle, qui cessera également ses fonctions après qu'elle aura fait la visite des caisses & bureaux, & rendu son compte au conseil.

V. Conformément à l'article 14 du titre 4 (des dépenses) des décrets ci-devant datés, les appointemens & traitemens des personnes employées à la trésorerie, seront payés sur des états arrêtés par les commissaires de la trésorerie, & sans autre quittance qu'un élargement.

VI. Le traitement de chacun des commissaires de la trésorerie lui sera payé sur sa quittance individuelle, visée par les autres commissaires réunis en comité.

VII. Les dépenses relatives à l'entretien des bâtimens, caisses & bureaux de la trésorerie, seront payées aux entrepreneurs & fournisseurs, sur l'état qui en sera arrêté chaque mois par les commissaires de la trésorerie.

VIII. Lesdits paiemens s'exécutent provisoirement en conformité des états remis par la trésorerie pour constater sa composition & ses dépenses actuelles. Il sera fait incessamment rapport desdits états, ainsi que des retranchemens & des économies dont ils seront susceptibles. Sur cet état, les dépenses seront définitivement réglées, & les commissaires de la trésorerie ne pourront rien ni toucher ni faire toucher au-delà, à peine de forfaiture.

IX. La présente loi ne sera point imprimée ; elle sera portée au conseil des anciens par un messager d'état.

*Séance du 3 floréal.*

Pons, de Verdun, présente un projet de résolution sur la manière de prononcer contre les prévenus d'assassinats. — Le conseil l'ajourne.

Fermond présente une nouvelle rédaction de l'instruction sur la loi du 28 ventôse, rejetée hier par les anciens. Elle est adoptée.

#### CONSEIL DES ANCIENS

*Séance du 3 floréal.*

Présidence du citoyen LECOULTEUX-CANTELEU.

Après avoir entendu un rapport fait par Marrago, le conseil approuve la résolution qui porte, qu'il sera nommé respectivement par les deux conseils législatifs des commissaires pour surveiller les opérations de la trésorerie nationale.

Il approuve ensuite une résolution envoyée aujourd'hui & qui déclare que l'armée d'Italie ne cesse de bien mériter de la patrie.

Il en approuve deux autres, dont l'un casse les élections illégales du canton d'Orbéc, département du Haut-Rhin ; & une autre qui établit un tribunal de police à Castelnaudary.